

Valoriser vos projets, réalisations, expertises et territoires sur les
« Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » :

Réalisez un ou plusieurs posters illustrant une bonne pratique.

Depuis 2018, l'Agence française des chemins de Compostelle coordonne la réalisation d'une exposition sous forme de posters présentant des acteurs, des réalisations, des expérimentations, des bonnes pratiques de valorisation des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle, itinéraire culturel du Conseil de l'Europe et Patrimoine mondial reconnu par l'UNESCO.

50 posters ont été réalisés pour promouvoir et faire connaître les bonnes pratiques et pour accompagner la réflexion des acteurs locaux.

Vous pouvez contribuer à cette exposition grâce à un poster qui témoigne de vos projets, réalisations et implications.

Choisissez un parcours !

Parcours 1 – Patrimoine et paysages

- expériences d'inventaire, projet de recherche ;
- action de restauration et de mise en valeur ;
- préservation des paysages et abords des sentiers ;
- aménagement urbain : parcours d'interprétation, traitement des abords des monuments ;
- reconversion à d'autres usages des patrimoines ;
- financements innovants, mécénat.

Parcours 2 – Développement de l'itinérance & du tourisme durable

La **mise en œuvre d'actions de développement durable sur les volets** : sentier, aménagements, signalétique, hébergements, produits touristiques, développement des services et activités liées au tourisme d'itinérance (pédestre, équestre ou cycliste), développement des activités et services liés au tourisme culturel et religieux, préservation de l'environnement, éco-responsabilité dans les aménagements ou activités.

Parcours 3 – Citoyenneté

- activités culturelles et artistiques autour de la thématique ;
- réinsertion sociale par l'itinérance ou le patrimoine, santé et bien-être, hospitalité et rencontres accueillis/accueillants ;
- jeunesse : usages éducatifs de la thématique dans le cadre scolaire ou péri scolaire, citoyenneté

européenne, transmission des connaissances du patrimoine, apprentissage de la vie en société ;

- réalisations concrètes mettant en œuvre les intentions de paix, de fraternité, de solidarité et de dialogue préconisées par les deux reconnaissances internationales de l'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe et du patrimoine mondial, réalisations favorisant le dialogue interculturel ;
- mémoire d'un évènement, une réalisation, ou un acteur qui a permis la « refondation » du phénomène jacquaire contemporain, en France, en Espagne ou en Europe.

Parcours 4 - Coopération & rayonnement, du local à l'international

- coopérations entre territoire maillon d'un itinéraire ;
- coopération entre composantes du bien, échanges de bonnes pratiques et travail en réseau ;
- coopération internationale avec d'autres sites du patrimoine mondial ;
- partenariats et actions sur les chemins de Saint-Jacques menées dans un cadre européen « Compostelle », dans le cadre de jumelages entre collectivités, territoires ou associations.

Parcours 5 - Gouvernance

- organisation de la gouvernance et des concertations entre acteurs du chemin pour une gestion partagée : exemple de mobilisation des acteurs locaux, de coopération et de travail en réseau dans la gestion des itinéraires ou d'une composante, coopérations et échanges entre acteurs, faire communauté de projet autour du chemin et des cheminants.
- processus d'élaboration, concertations dans le cadre de la construction du plan de gestion d'une composante : difficultés rencontrées, résultats obtenus, participation citoyenne, expérience acquise en termes de bonnes pratiques à partager.
- observation du public : fréquentations, impact économique du chemin, construction et évolution de l'offre touristique liée à l'itinérance jacquaire.

Guide éditorial pour la réalisation de votre poster (en français ou en espagnol)

- titre + parcours visé ;
- chapeau (résumé) de 150 signes (en format .doc ou .docx) ;
- texte (doit être en relation avec l'un des attendus développés ci-dessus), 2000 caractères (espaces compris) ;
- 2 à 4 illustrations (Jpeg ou tiff, 300 dpi) avec leur titre et crédit ;
- nom de l'auteur ou de la structure, votre logo, celui de votre fédération, contact, site internet ;
- cession des droits sur les textes et photographies.

Comment procéder ?

1 / Vous envoyez une proposition de poster avec un titre, résumé du contenu, auteur et contact, à sebastien.penari@chemins-compostelle.com.

2 / On échange et on valide ensemble votre proposition.

3 / vous préparez le contenu du poster (textes + images) à nous adresser avant le 15 mai 2022 sans maquettage.

4 / La mise en page et fabrication de votre poster sera réalisée par l'Agence.

Agence française des chemins de Compostelle (AFCC)

4, rue Clémence Isaure

31 000 Toulouse

05 62 27 00 05

www.chemins-compostelle.com

www.cheminscompostelle-patrimoinemondial.fr